

CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

**POUR DES POLITIQUES
CULTURELLES MUNICIPALES
AMBITIEUSES EN FAVEUR DES
ARTS DE LA RUE &
DE L'ESPACE PUBLIC**



FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

LA FÉRUE

FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Active depuis l'année 2000, la FéRue est une association de loi 1901 qui a pour vocation de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue sur le territoire francilien, de favoriser la mise en réseau et la mutualisation, de promouvoir et de défendre une éthique collective liées aux spécificités de la création en espace public.

90

adhérent-es personnes physiques et morales

équipes artistiques, festivals, lieux, opérateur-ices, artistes, technicien-nes, administrateur-ices, chargé-es de diffusion, de production...

NOS ACTIONS

● Groupes de travail

*Diffusion
Égalité des genres
Écologie
Rapport aux institutions
Rues Libres*

● Temps d'échanges entre pairs

● Formations

● Réunions d'informations

La FéRue cherche à créer des liens privilégiés entre les équipes des arts de la rue et les professionnelles du spectacle vivant et de la culture, les élu-es, les services culturels, de la politique de la ville, de l'urbanisme, des parcs et jardins, de l'événementiel, techniques et de sécurité, sur le territoire francilien.





LES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC

© Compagnie Arborescentes
Créat. Marie Larisse

Les arts de la rue créent du lien entre la population et le territoire.

Les événements, forts et inattendus, vécus in situ, laissent une trace dans la mémoire collective et viennent (re)créer le quotidien des habitant·es en marquant leur imaginaire. En allant à la rencontre des passant·es, en créant dans un territoire donné et grâce à leurs pratiques, les arts de la rue touchent des publics dits « éloignés » de la culture. **Ils sont un vecteur à la fois de développement culturel territorial unique et de lien social précieux. Les arts de la rue participent à la fabrique de la ville.**

En considérant l'espace public comme un champ d'investigation et source d'imagination, les arts de la rue et de l'espace public considèrent les espaces qu'ils investissent dans leurs spécificités. En n'étant attachées ni à des infrastructures ni à des équipements culturels permanents, les équipes artistiques sont riches d'une **mobilité** qui leur permet d'inventer des créations originales. Le travail en amont,

en complicité avec les acteur·ices du territoire, est essentiel.

Les arts de la rue s'adressent à toutes et tous. Le lien, souvent étroit, avec les habitant·es, ainsi que la gratuité des représentations, participent à faire de la création en espace public une discipline **populaire, accessible et inclusive.**

Très riches par la diversité de leurs esthétiques, échelles, contenus et déroulés, les arts de la rue regroupent des disciplines variées : théâtre, danse, cirque, performance, musique, mapping, marionnettes, constructions, installations plastiques, feux et flammes, etc.

Les spectacles prennent des formes variables : entresort à courte durée, spectacle intimiste, déambulations, constructions monumentales réunissant des milliers de personnes...

Il est nécessaire pour les arts de la rue de s'appuyer sur des **politiques culturelles volontaristes** qui souhaitent irriguer leurs territoires d'une présence artistique.

EN ÎLE-DE-FRANCE

Données chiffrées 2023

121 ÉQUIPES ARTISTIQUES *

- 12 conventionnées par la DRAC Île-de-France
- 13 conventionnées par la Région Île-de-France dans le cadre de la Permanence Artistique et Culturelle
- 8 aidées au projet par la Région Île-de-France
- 5 aidées à la création ou à la reprise par la DRAC Île-de-France

15 OPÉRATEURS ET LIEUX D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

- 7 soutenus par la DRAC Île-de-France
- 13 conventionnés par la Région Île-de-France dans le cadre de la Permanence Artistique et Culturelle et/ou via le dispositif Pôle de coopération territoriale

1 CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC

Ce label est attribué à un établissement de référence nationale porteur d'un projet artistique et culturel d'intérêt général de création, de diffusion et de présentation aux publics d'œuvres conçues pour l'espace public.

40 FESTIVALS ET SAISONS

- 4 soutenus par la DRAC Île-de-France
- 14 soutenus par la Région Île-de-France
- 6 soutenus par la ville de Paris

* Recensées en 2021 par la Perle dans le cadre de l'enquête « Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue » Sortons les chiffres ! 2021
[consultable sur le site de la fédération]

L'emploi permanent est peu développé pour les compagnies franciliennes d'arts de la rue

47%

des compagnies interrogées déclarent n'avoir aucune personne salariée en CDI

68%

ne dénombrent aucun emploi en CDD



> Compagnie Grand Colossal Théâtre
Crédit : Caroline Bazin

L'emploi intermittent reste l'usage

92%

des équipes artistiques y ont recours

78%

de contrats de ce type sont conclus



> Compagnie EncoirMêlé
Crédit : Suzanne Brun



> Compagnie Les Grandes Personnes
Crédit : Martha Monroy

La diffusion des arts de la rue en Île-de-France est complexe

71%

des compagnies observées considèrent qu'il n'est « pas facile » d'obtenir des opportunités de diffusion dans la région.

La diffusion des arts de la rue est une difficulté soulignée par la profession depuis de nombreuses années. Les équipes placent en tête de leurs besoin d'accompagnement **la mise en lien avec des programmateur-ices, le conseil à la diffusion et l'accès à des espaces de diffusion.**

Les problématiques sont principalement liées à :

- ▶ **des relations complexes** entre les équipes artistiques et les programmateur-ices ;
- ▶ **des restrictions budgétaires** généralisées ;
- ▶ **un travail dans l'urgence et sans visibilité**, avec de nombreuses dates optionnées.

DES PROPOSITIONS

POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PROFESSIONNEL·LES DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC

La région Île-de-France accueille 12 358 900 habitantes vivant dans 1 276 communes. Les francilien·nes représentent 18,6% de la population française métropolitaine.

Malgré plus de 120 compagnies en Île-de-France, nous ne recensons que 15 lieux pour les soutenir et les accompagner dans la production et la création en espace public. Seulement une quarantaine de festivals et événements existent dans les différentes communes franciliennes.

De nombreux leviers sont possibles pour soutenir les arts de la rue et de l'espace public et participer à leur développement !



> Compagnie L'île de la Tortue
Crédit : Xosé Bouzas

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DIFFUSION

- ▶ **mieux soutenir les festivals existants**, pour accueillir davantage d'équipes artistiques et/ou pour mieux les accueillir
- ▶ **soutenir les festivals, saisons et événements qui existent déjà et qui ne sont que peu ou pas assez soutenus**, et notamment ceux en milieu rural, en grande couronne, et/ou qui reposent sur des énergies bénévoles et du travail non rémunéré
- ▶ **encourager le développement d'initiatives locales et d'équipes artistiques sur le territoire**

LA PROBLÉMATIQUE FONCIÈRE ET DES OUTILS DE PRODUCTION

Les lieux, trop peu nombreux et souvent pas assez dotés, sont débordés par les demandes d'accueil. Les coûts élevés du foncier dans notre région ne facilitent pas l'implantation de lieux d'accueil sur le temps long.

- ▶ **mieux doter les lieux existants** pour leur fonctionnement
- ▶ **encourager l'ouverture et le développement de nouveaux lieux de création et de résidence**, dotés de moyens permettant :
 - ▶ de salarier des équipes pouvant accueillir et accompagner des équipes artistiques, régulièrement, sur le temps long
 - ▶ d'accueillir des équipes artistiques dans de bonnes conditions
- ▶ **soutenir les lieux menacés de fermeture, d'expulsion, de non renouvellement de bail...**

UNE SOURCE DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE HORS BUDGET COMMUNAL POUR LES ÉQUIPES ARTISTIQUES

Le 1% Travaux publics est un dispositif, à l'instar du 1% artistique, porté depuis une dizaine d'années par la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Il a pour vocation d'inciter les faiseurs d'espaces publics (collectivités territoriales, élu·es et technicien·nes, urbanistes, architectes, promoteurs, etc.) à **s'approprier une démarche artistique portant sur les espaces à vivre, qui sont modifiés, créés ou aménagés dans le cadre de travaux dans l'espace public.**

- ▶ des crédits pour soutenir et essaimer des propositions et manifestations artistiques et culturelles dans les espaces publics
- ▶ sans restriction de forme, de discipline, de temporalité ou de pérennisation de l'œuvre
- ▶ une manière de participer à la réalisation d'un projet commun et construire la ville ensemble
- ▶ porter la culture comme une valeur et non comme une contrainte
- ▶ mettre en œuvre une nouvelle politique culturelle, en faveur du plus grand nombre, faisant vivre artistiquement ce bien commun riche d'échanges et de lien social qu'est l'espace public

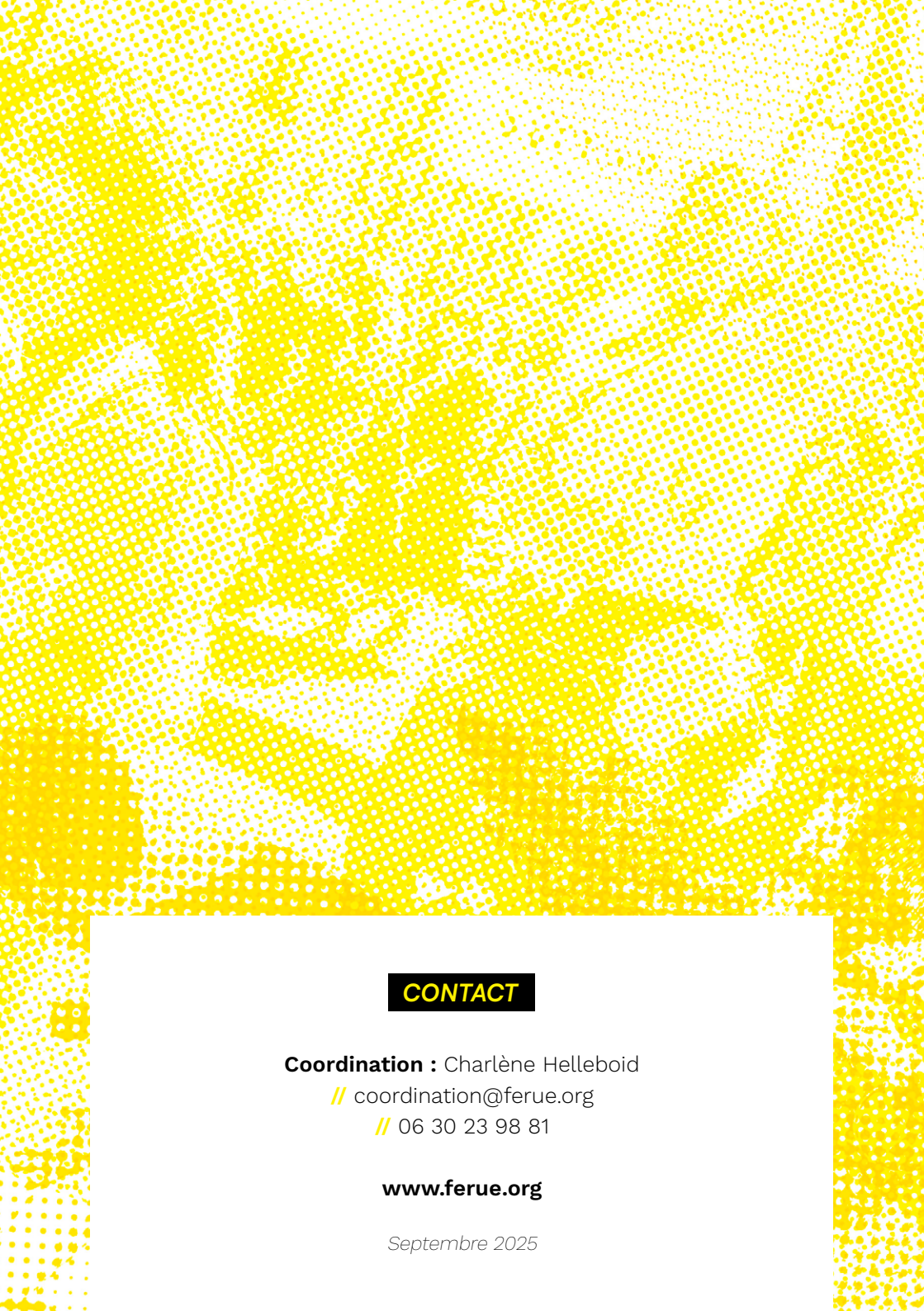
CONCLUSION

Dans le climat de tensions économiques, sociales et politiques que nous connaissons, dans un contexte de raréfaction des moyens de production et de diffusion, **les structures que nous représentons ont besoin de soutien pour continuer d'exister.**

Les arts de la rue et de l'espace public sont des partenaires solides, des appuis disponibles, des alliés précieux et indispensables. **Ils ont besoin de politiques culturelles volontaires et volontaristes.**

La Fédération des arts de la rue en Île-de-France reste à votre disposition pour aller plus loin et échanger autour des politiques culturelles en faveur des arts de la rue et de l'espace public !





CONTACT

Coordination : Charlène Helleboid

// coordination@ferue.org

// 06 30 23 98 81

www.ferue.org

Septembre 2025